

Témoignage de Mme A :

Mme A a 61 ans, elle est reconnue comme personne handicapée psychique et est stabilisée depuis 2006 grâce à son traitement qu'elle prend correctement.



Pendant sa plus jeune enfance, Mme A explique qu'elle a été martyrisée par sa mère, et qu'elle n'était pas acceptée au sein de sa famille **« dès l'enfance j'ai été mal vue, mal venue dans la famille. Je n'étais pas désirée. J'étais la seule, la plus mal aimée »**. Mme A avait un frère jumeau qui n'est plus là et elle se demande si c'est à cause de cela que sa mère lui en a voulu. Cette période a été très difficile pour cette dame, dès la naissance elle a dû intégrer des hôpitaux. Elle explique que déjà elle n'était **« pas bien dans [sa] tête »**. Mme A est née avec une jambe handicapée, elle a été dans des centres spécialisés pour enfants handicapés inadaptés. Elle a beaucoup souffert de la solitude et du rejet dont elle a été victime dans sa famille : **« j'ai mal vécu cette vie, cette jeunesse avec ma pauvre mère et mes frères et sœur qui ne me regardaient pas (...) un jour j'ai un frère qui m'a dit que je n'étais pas leur sœur »**.

Durant son enfance, Mme A a été victime de négligences de la part sa famille. Elle a souffert d'une carence d'affection maternelle et plus largement d'une absence de considération en tant que personne et membre de la famille. On peut donc aussi parler de maltraitance morale. Cette absence de considération a fait naître chez cette dame tout un questionnement identitaire : **« mais d'où je viens alors ? je viens bien de quelque part »**. C'est quelque chose qui a créé une souffrance importante chez cette dame et qui a impacté la construction de son identité. Cette impression d'être un « accident de l'existence » va venir déclencher une très grande dévalorisation personnelle. En plus de cet abandon au sein de sa propre famille, Mme A a aussi souffert du regard des autres à l'extérieur : **« on se moquait de moi car je boitais et ça, ça ne me faisait pas plaisir »**.

Plus tard, Mme A explique que quand elle travaillait au sein d'un hôtel restaurant, sa mère venait l'embêter. Selon elle, **« elle était jalouse »** parce que Mme A avait réussi dans sa vie. Cela se traduisait par le fait que sa mère venait lui demander l'argent qu'elle gagnait et Mme A le lui donnait face à la menace **« je lui donnais parce que j'avais pas le choix. Si je lui donnais pas elle me disait « je vais te taper, je vais te faire du mal.. » »**. Cela s'est reproduit plus tard alors que Mme A avait trouvé un travail autre part, à la lingerie : **« (...) ma mère est venue m'agresser, me prendre tout l'argent que je gagnais et si je lui donnais pas, toujours pareil elle me menaçait. Et ça, ça m'a traumatisée »**.

Il y a donc eu de la maltraitance financière de la part de la mère de Mme A qui a utilisé sa position de mère et la menace pour récupérer l'argent que gagnait sa fille.

**80 % DES FEMMES HANDICAPÉES
SUBISSENT DES VIOLENCES***



HUMILIÉE, INSULTÉE, FRAPPÉE, VIOLÉE,
OSEZ EN PARLER
Écoute violences Femmes handicapées

01 40 47 06 06

Association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir
Femmes handicapées, citoyennes avant tout!
www.fda.fr - contact@fda.fr

* Résultats du Baromètre européen du 26 avril 2007 sur la situation des femmes handicapées dans l'Union Européenne (2006/2277/CE)

Plus tard encore, Mme A a été mariée et maltraitée par cet homme. Il s'agissait principalement d'une maltraitance sexuelle : « *il m'amenait au cinéma où on allait voir des films pornos à l'époque et **il fallait ensuite que je fasse pareil que ce que je voyais. Je l'ai mal vécu ça aussi.*** »

C'est pour ça que je comprends les femmes qui sont battues par leur époux, par n'importe qui même et qui n'osent pas partir c'est ça le problème, qui n'osent rien dire » mais aussi morale « *il me faisait peur, il me disait « **je vais prendre une bouteille de gaz et la faire exploser comme ça tu mourras avec moi** », je lui disais que je n'avais pas envie de mourir. Un matin il s'est levé et une fois que j'ai déjeuné il me dit « **toute façon tu vas mourir ce matin** ». Quand il était là ça allait et quand il est parti au travail j'avais la peur en moi, je sentais la mort ».*

Mme A a rejoint le foyer des femmes battues pendant un an. Elle a eu beaucoup de mal à quitter le domicile conjugal, elle a tenté de

partir à trois reprises. Elle revenait en pensant qu'il allait « s'arranger » mais au bout de 3 mois il recommençait à chaque fois. La troisième fois elle est partie de manière définitive car son mari avait découché pendant un mois en la laissant seule. Lors du divorce, au tribunal Mme A a expliqué tout ce que son ex-mari lui avait fait subir, mais ce dernier a tout nié. Sans preuves cela n'a pas du tout été écouté et pris en compte.

Mme A a également été victime de maltraitance financière de la part d'une amie à elle qu'elle avait rencontré lors d'un séjour en maison de repos : « *(...) chaque fois que je voulais de l'argent elle venait avec moi et elle regardait ce que j'avais sur le compte. C'est là qu'elle m'a pris de l'argent* ».

Mme A a fait beaucoup de mauvaises rencontres jusqu'à l'âge de 40 ans et c'est quelque chose qui l'a marquée et qui laisse encore des traces dans ses relations humaines. Encore aujourd'hui, quand elle rencontre de nouvelles personnes elle préfère rester prudente en apprenant à connaître les personnes : « ***je fais attention, je tâte le terrain*** ».

Les troubles mentaux dont souffrait Mme A et sa mauvaise santé physique à cause de sa jambe sont des facteurs qui l'ont rendue vulnérable et ont pu accroître les possibilités de maltraitance. S'ajoutent d'autres facteurs comme l'absence de soutien social dans le cas de cette dame mais aussi au niveau socio-culturel les représentations faites par les autres à son sujet en la percevant comme une personne plus faible. Comme elle le dit elle-même, « ***ils m'ont sentie faible et ils en ont profité tant qu'ils ont pu*** ».

Mme A se rend compte de l'incompréhension des autres quand elle raconte son vécu, **« il y a certaines personnes qui me prennent pour ce que je ne suis pas. C'est dur de l'accepter, ils comprennent pas ce que j'ai vécu avec mon ex-mari, avec ma pauvre mère, avec tant de personnes... »**.

Dans la vie, Mme A aime énormément la randonnée. Plus jeune, elle a beaucoup marché en réalisant plusieurs de ses trajets quotidiens à pied. Elle a pu pratiquer la randonnée avec une responsable qui s'occupe du sport adapté, **« ça me fait du bien, j'ai moins mal aux jambes »**. Elle aime faire des sorties au karting et dans les grandes surfaces, elle explique que ça lui fait aussi du bien.

Pendant de nombreuses années, Mme A a gardé son histoire secrète, préférant tout garder pour elle jusqu'au jour où cela est devenu trop lourd à porter et qu'elle a décidé de parler : **« Un jour j'ai été en hôpital de jour et j'ai dit à une infirmière que j'aimerais avoir un rendez-vous avec elle parce que j'ai quelque chose qui me pèse et je ne peux plus le garder, ça fait trop mal. Et j'ai craché le morceau. On a fait une chronologie de ce que j'ai vécu avec mes frères et sœur et tant de personnes, de mon enfance jusqu'à mes 30 ans »**. Le fait d'avoir parlé lui a permis de se décharger un peu, comme elle le dit : **« ça a allégé la souffrance que j'avais en moi »**. Parler a été un moyen d'extérioriser sa souffrance, et de l'alléger. Venir au groupe d'entraide mutuelle (GEM) d'Albi, qui est une association ayant pour vocation d'accueillir des personnes en situation de handicap psychique la journée dans le cadre d'activités et prestations, lui permet d'oublier un peu tout ce qu'elle a vécu, mais comme elle l'explique, de temps en temps cela remonte à la surface et **« il faut que j'en parle, ça me fait du bien (...) parler ça permet de s'épanouir et d'essayer d'oublier pas définitivement car c'est pas possible mais de pas en parler tout le temps. »**

Le GEM n'est pas un lieu de soin mais bien un lieu d'écoute. C'est un lieu d'autonomisation, un complément de socialisation et une dynamique qui s'adresse à des individus stabilisés. Passer du temps au GEM lui permet de se remettre de tout son passé ; là-bas elle se sent bien : **« J'ai vécu le calvaire pendant des années. Il y a que maintenant que je suis heureuse et depuis que je connais le GEM grâce au CMP. Je suis bien ici (..) Maintenant je suis stabilisée, je me sens bien puis je me plais avec les adhérents d'ici »**.

Pour Mme A on peut parler de résilience ; c'est-à-dire la capacité qu'a eue cette dame à triompher des différents traumatismes (maltraitance sexuelle, morale et financière) qu'elle a subis. Les individus qui se trouvent dans des cas similaires à celui de Mme A peuvent s'en sortir et plus encore s'ils disposent de facteurs d'aide au développement autour d'eux comme ici le GEM pour Mme A, la pratique de la randonnée ou le partage de son vécu. Ces facteurs peuvent être divers : une famille d'accueil, une rencontre avec une personne compréhensive, la pratique d'un sport, d'un art.

